

> FRANÇAIS

Lecture et compréhension de l'écrit

Comprendre différents types de textes

La lisibilité des textes

Les problèmes de compréhension ne sont pas uniquement le fait des difficultés des élèves. Un texte peut s'avérer plus ou moins complexe et difficile d'accès pour de jeunes lecteurs. Or la lisibilité des textes est rarement bien évaluée, faute d'une connaissance de l'ensemble des critères à prendre en compte, qui ne se réduisent pas au vocabulaire et à la syntaxe des phrases. Elle tient d'abord à la plus ou moins grande proximité de l'univers de référence du texte ou du document avec celui des élèves, mais aussi à un certain nombre d'éléments formels (police de caractère, mise en page, organisation, paragraphes) et linguistiques (ponctuation, utilisation des connecteurs, système des temps verbaux, utilisation d'une ou plusieurs chaînes substitutives, etc.) qui facilitent la lecture et assurent une progression compréhensible de l'information. La lisibilité est bien sûr très dépendante des capacités du lecteur lui-même, notamment de ses capacités à inférer lorsqu'une part de l'information nécessaire à la compréhension reste implicite. C'est pourquoi il faut évaluer les difficultés potentielles d'un texte ou d'un document au regard de ce qu'on sait de ses élèves et à partir d'un ensemble de critères à prendre en compte lorsqu'on réfléchit à la lisibilité des textes.

Évaluer la complexité d'un texte ou d'un document

Différents aspects sont à envisager :

- la typographie : taille et espacement de la police ;
- la mise en page : longueur des lignes, coupe des mots, des phrases, marges, titres, mises en valeur diverses, traitement et agencement des blocs ou des différents documents dans la surface de la page ;
- le lexique employé (abstrait/concret, connu/nouveau), l'éventuelle polysémie des termes, les collocations (expressions figées) ainsi que l'emploi de métaphores ou d'expressions imagées ;
- la syntaxe : plutôt que la longueur des phrases, critère qui n'est pas toujours signifiant, il faut prendre en compte, comme le propose Jean Mesnager¹, le nombre de segments significatifs (ou groupes fonctionnels), leur place (l'information principale repoussée à la fin de la phrase peut échapper au lecteur), leur organisation (les segments emboîtés sont plus difficiles à comprendre que ceux qui se succèdent de manière linéaire) et la manière dont ils sont reliés (présence ou nom de connecteurs) ;
- la densité de l'information (le nombre de mots qui donnent des informations par proposition) ;
- la progression de l'information ou cohésion du texte : clarté des reprises anaphoriques (pronoms, substituts), complexité des points de vue et de l'énonciation (multiplicité et nombre de changements, clarté des marques de changement, en particulier clarté des interlocuteurs dans les dialogues) ;
- la quantité d'inférences à opérer pour comprendre le texte ou le document ;

- la structure ou architecture sous-jacente du texte ou du document : complexité de cette structure (pour un récit, retours en arrière, récits parallèles par exemple ; pour un texte documentaire, appareil des parties et des sous-parties) ; manière dont l'auteur rend la structure perceptible (titraillle clairement hiérarchisée, taille des polices, blancs et alinéas, matérialisation des chapitres, mais aussi recours aux connecteurs comme points de repère) ;
- les différents modes de relation texte/image ou texte/autres modes d'expression et le statut des différents documents qu'il s'agit de mettre en relation ;
- la difficulté intrinsèque au sujet : quelles connaissances extérieures au texte ou au document sont-elles nécessaires pour comprendre ce dont il parle ? l'univers de référence est-il connu des élèves ? S'il ne l'est pas, le texte ou le document donne-t-il suffisamment d'informations pour que les élèves puissent construire une représentation ? sont-ils en mesure de faire les inférences d'interprétation nécessaires pour remplir les blancs du texte ?
- le degré de traitement du sujet (superficiel ou complet).

Si un texte combine plusieurs éléments de complexité, il sera difficile à lire, même pour les bons lecteurs. Il appartiendra donc aux enseignants de mesurer la difficulté potentielle d'un texte soit pour lever certaines d'entre elles, soit pour mettre en place une gradation qui permette la confrontation à des textes de difficulté croissante.

Références bibliographiques et ressources

Jocelyne Giasson, *La lecture : apprentissage et difficultés*, De Boeck, 2012.

Jean Mesnager, [Évaluation de la difficulté des textes, La part du lexique](#), Eduscol vocabulaire

Jean Mesnager, [Pour une étude de la difficulté des textes. La lisibilité revisitée](#), *Le français aujourd'hui*, 2/2002 (n° 137), p. 29-40, en ligne :

Définitions de la « [lisibilité](#) » sur le site Télé Formation Lecture de l'université de Paris 5.